



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élections européennes

Question écrite n° 36719

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes au sujet du désintérêt des Françaises et des Français pour les scrutins européens. En 1999, plus de la moitié des électrices et des électeurs s'est abstenue. Alors que la construction européenne est en marche et que les prérogatives du Parlement croissent, il désire savoir quelles sont ses intentions afin de prévenir cet abstentionnisme grandissant.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur le risque d'abstention aux élections européennes qui auront lieu du 10 au 13 juin 2004. La ministre déléguée aux affaires européennes est consciente des risques d'abstention aux prochaines élections. Cette préoccupation inspirera très largement dans les semaines à venir son action au sein du ministère des affaires étrangères et la conduira notamment à de nombreux déplacements en régions, afin de prendre part à des forums citoyens. En particulier, Mme la ministre déléguée entend mener une action concrète de sensibilisation des jeunes aux questions européennes. À cet égard, son soutien en faveur des Info-Points Europe souligne sa détermination pour la préservation d'une source d'informations accessible et de proximité ouverte au grand public. Le ministère des affaires étrangères a par ailleurs lancé une campagne de communication dans les médias portant de façon conjointe sur le thème de l'élargissement et des élections européennes. L'ensemble de l'action du Gouvernement vise à la fois à mieux sensibiliser les Français à l'environnement communautaire et à répondre à l'attente des Français sur des thèmes essentiels tels que la sécurité, la croissance, l'emploi. Mais la participation aux élections relève aussi de l'action des partis politiques, qui se doivent de mettre l'accent sur la lutte contre l'abstentionnisme au cours de la campagne électorale pour les européennes du 13 juin 2004.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36719

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2395

Réponse publiée le : 18 mai 2004, page 3630